



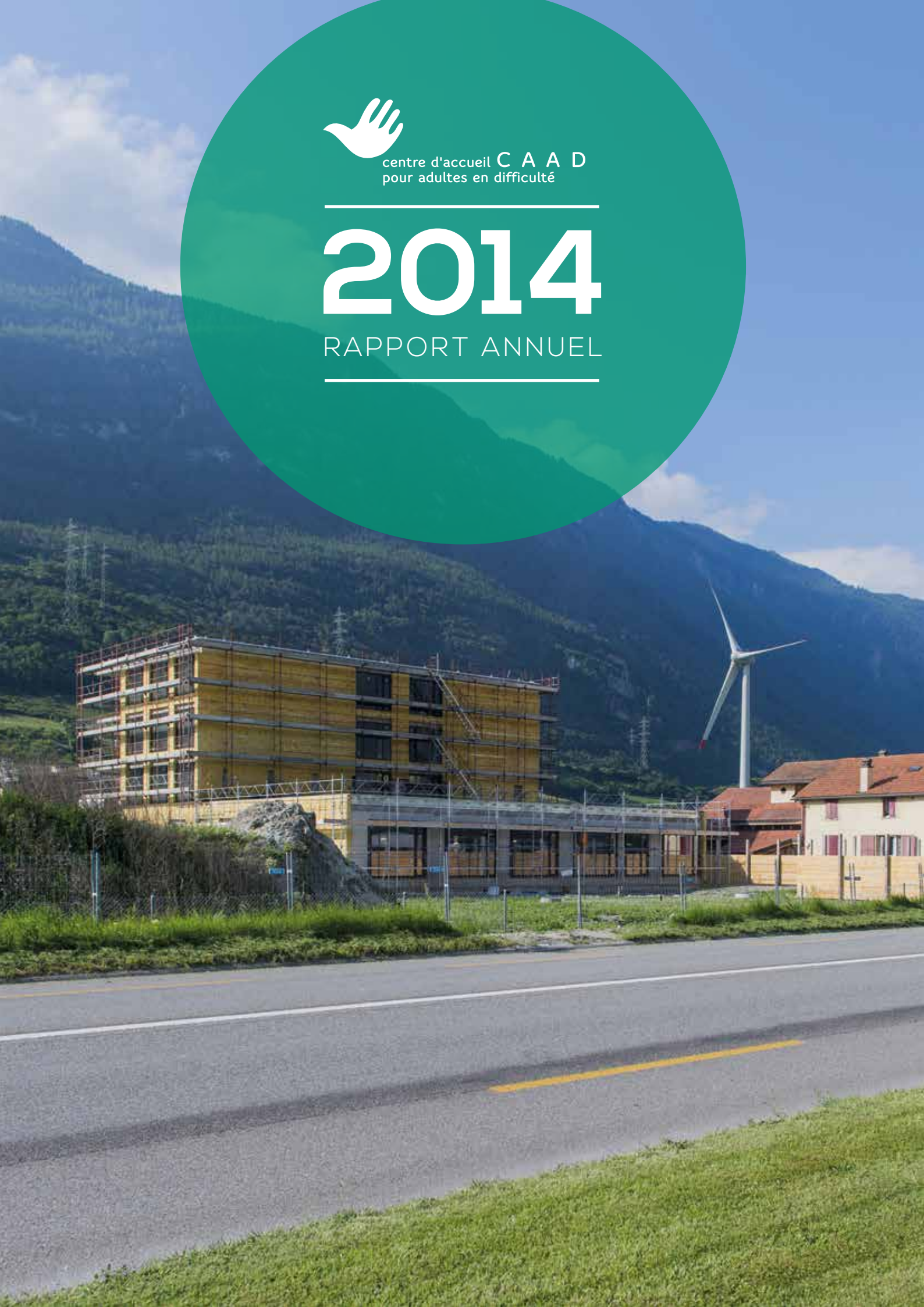
centre d'accueil C A A D  
pour adultes en difficulté

---

# 2014

RAPPORT ANNUEL

---





“ Ma vie est mon seul enseignement ”

Gandhi

# SOMMAIRE

Message de la présidente .....	4
Mot du directeur .....	6
Patricia Roulet, nouvelle directrice-adjointe .....	9
L'atelier-boutique CAAD-Ô: un espace valorisant .....	10
Le nouveau CAAD se concrétise .....	12
Bilan comparé au 31 décembre 2014 et 2013 .....	13
Rapport de l'organe de révision .....	14



centre d'accueil **C A A D**  
pour adultes en difficulté

# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



“ Avec le démarrage de la construction du nouveau bâtiment, le CAAD est en route vers des évolutions importantes. ”

L'année 2014 aura été décisive pour la fondation avec la concrétisation du projet de construction du nouveau bâtiment et l'élaboration de mesures pour assurer une pérennité dans les changements annoncés.

## La concrétisation du projet de construction

Les enjeux étaient de taille en janvier 2014, lors de la visite de la commission thématique du Grand Conseil. L'année 2013 avait été marquée par l'attente et l'incertitude quant à un avenir possible pour le CAAD. Sans nouveaux locaux, l'institution devait probablement fermer pour des raisons d'insalubrité. Tous les délégués ont reconnu la nécessité d'un nouveau bâtiment avec des places supplémentaires et ont donné un préavis favorable. Lors de la session d'avril du Grand Conseil, le projet a obtenu l'unanimité des voix. Les travaux ont pu commencer rapidement ; la première pierre a été posée quelques semaines plus tard en

présence de la conseillère d'Etat Mme Weber-Kalbermatten. Fin décembre, le gros œuvre était achevé.

Une forte augmentation du besoin en prestations d'hébergement et d'occupation pour les personnes avec un handicap psychique associé à des troubles du comportement a été constatée par l'ensemble des cantons de Suisse latine<sup>1</sup>. C'est pourquoi, malgré une conjoncture d'austérité financière, le canton a accepté cet investissement conséquent en finançant les 75% de 15.2 millions du budget de construction. Le nouveau bâtiment répondra d'une manière plus adaptée aux besoins des usagers et offrira des places supplémentaires en résidentiel et dans les ateliers d'occupation.

En préparation depuis 2009, la concrétisation de ce projet est une reconnaissance de notre savoir-faire et de l'engagement de ses collaborateurs. Le fait que la création de deux nouvelles unités ait été confiée au CAAD est une preuve de confiance. Il importe désormais de penser l'avenir.

<sup>1</sup>Rapport de planification 2012-2016 réalisé par le Service de l'action sociale en 2013.

## La pérennité dans les changements

Avec le démarrage de la construction du nouveau bâtiment, le CAAD est en route vers des évolutions importantes. En 2016, l'institution va pratiquement doubler pour passer de 13 à 31 lits et de 16 à 40 places en atelier protégé. Il y aura deux nouvelles unités, l'une de 5 places pour des placements d'urgence jusqu'à une semaine et l'autre de 5 places pour des courts-séjours jusqu'à 3 mois. Par conséquent, le personnel devra être renforcé et le nombre de collaborateurs va également doubler. Par ailleurs, notre directeur, André Naudin, a annoncé son départ à la retraite pour 2019. Avec tous ces changements en perspective, le conseil de fondation, en collaboration avec le directeur, s'est employé à définir une stratégie à moyen terme pour favoriser la pérennité de l'identité du CAAD.

Pour assurer une stabilité dans la direction, il nous a paru essentiel que le futur directeur ou la future directrice puisse participer à la préparation de l'entrée dans le futur bâtiment. Il ou elle serait ainsi mieux à même de faire l'articulation entre l'ancien et le nouveau CAAD. C'est dans cette perspective que Mme Patricia Roulet – qui se présentera plus loin – a pu être engagée comme directrice adjointe en septembre pour épauler le directeur dans l'organisation du nouveau CAAD. Nous sommes réjouis que le futur du CAAD ait pu commencer à s'écrire lors de cette année décisive et sommes confiants que les moyens accordés et mis en œuvre favoriseront une évolution positive de l'institution.

Sarika Pilet



# MOT DU DIRECTEUR

2014 a été une année riche en événements qui, par la force des choses, ont parfois supplanté le quotidien. Cela fut toutefois de courte durée, car les résidents requièrent une attention soutenue dans leur accompagnement. Quoi qu'il en soit, voir mois après mois notre nouveau bâtiment prendre forme est un spectacle qui fédère et enthousiasme le personnel et les usagers.

Pour garantir le bon déroulement de la construction, nous nous réunissons tous les mardis matins pour un rendez-vous de chantier, et quatre fois dans l'année avec la commission de construction. Ainsi, nous nous préparons au mieux à entrer dans ces nouveaux locaux qui permettront d'augmenter notre capacité d'accueil et qui nécessiteront l'engagement de nouveaux collaborateurs.

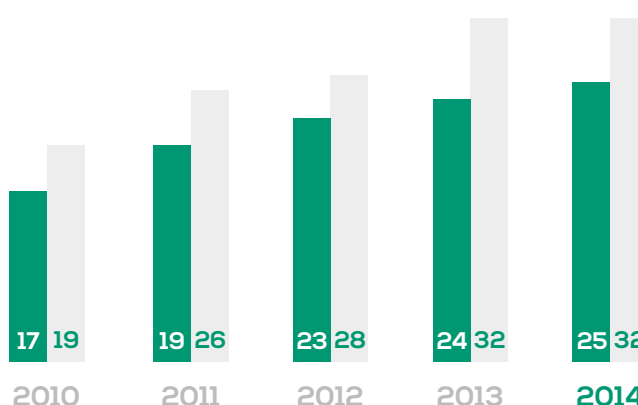
Au-delà des aspects immobiliers, nous nous sommes attelés, avec lucidité et dans une approche pluridisciplinaire, à conceptualiser le

changement de bâtiment et l'élargissement de la prise en charge au travers d'une nouvelle offre de prestations. Pour cela, nous avons pris des journées de réflexion institutionnelles pendant lesquelles nous avons organisé des exposés sur des thèmes pertinents. Nous avons fait appel à des professionnels expérimentés pour nous aider à comprendre et à étayer certaines matières et certains domaines de notre travail.

Concernant notre mission qui consiste à aider des personnes en grandes difficultés à reprendre pied dans la vie, nous concentrons notre travail sur deux axes. Le premier est thérapeutique (psychiatrie et santé communautaire) et permet de maintenir une stabilité psychique, ainsi qu'une qualité de la santé somatique par des actions préventives. Le deuxième axe est éducationnel. Il permet l'encadrement des comportements déviant et le renforcement des habiletés sociales, afin d'éviter la récurrence par des actes d'incivilités.

## Nombre de collaborateurs

- Equivalent Plein Temps
- Nombre de résidents



PROVENANCE  
DES RÉSIDENTS

33  
VALAIS

9  
GENÈVE

3  
FRIBOURG

1  
VAUD



De plus, nous avons tissé des relations avec de nombreuses PME, ce qui nous permet d'obtenir des stages pour nos résidents. Cette opportunité favorise leur sortie du contexte de l'institution, les ramène progressivement à la réalité du marché de l'emploi, permet de tester et d'évaluer leur attitude et leur capacité au travail. Il s'agit pour eux d'un excellent levier d'intégration sociale, qui permet à certains de se professionnaliser par des formations de base.

Nous poursuivons bien sûr notre travail avec différents partenaires (psychiatrie, justice, social, familles et entreprise) qui interviennent dans la vie de nos résidents, afin de trouver ensemble la meilleure prise en charge.

**André Naudin**  
Directeur



**André Naudin**, Directeur du CAAD

---



# PATRICIA ROULET, NOUVELLE DIRECTRICE-ADJOINTE



“ Ma formation et mes expériences professionnelles **me permettent d’apporter ma pierre à l’édifice.** ”

L’année 2014 restera synonyme de ma rencontre avec le CAAD. Au mois de mai, j’ai en effet été engagée au poste de directrice-adjointe, afin de soutenir le directeur André Naudin dans une période d’important changement et de préparer son futur départ à la retraite.

Le 1er septembre 2014, mon entrée en fonction a été marquée d’impatience et d’enthousiasme face au défi de taille qui attend la fondation: préparer l’avènement du nouveau CAAD en garantissant la pérennité de sa mission et de son concept de prise en charge, tout en préservant l’accompagnement pluridisciplinaire offert aux résidents.

Ma formation et mes expériences professionnelles me permettent d’apporter ma pierre à l’édifice. Je peux notamment faire valoir une grande expérience du terrain et des différentes professions qui y collaborent en synergie, pour les avoir pratiqué plusieurs années.

Je me réjouis donc de mettre mes compétences au service du CAAD et de poursuivre la mission si importante que la fondation remplit au quotidien.

## Formations

- Bachelor d’ergothérapeute
- CAS de praticienne formatrice
- Diplôme de praticienne Affolter
- Cours de master en stratégie de direction d’institutions éducatives, sociales et socio-sanitaires
- Formations postgrade en gestion des conflits, management, éthique, handicap visuel, etc.

## Parcours professionnel

- Divers postes comme ergothérapeute
- Pour la Castalie :
  - coordinatrice du service d’ergothérapie (secteur thérapeutique)
  - titulaire d’une structure pédagogique (secteur formation)
  - créatrice du centre de Sion – développement (secteur occupationnel – MSP)
  - membre de la direction et responsable de l’unité décentralisée de Sierre

# L'ATELIER-BOUTIQUE CAAD-Ô: UN ESPACE VALORISANT



Au début 2015, le CAAD a ouvert sa boutique au centre du village de Saxon, à deux pas de la gare, concrétisant ainsi les réflexions, les recherches et les adaptations organisationnelles conduites en 2014 dans ce but.

Avant tout destiné à offrir de nouveaux postes de travail à nos résidents, cette boutique permet également l'innovation et la diversification de nos prestations socio-occupationnelles. Encadrés par une MSP, les participants de l'atelier s'adonnent, pour citer quelques exemples, à la peinture, à la pyrogravure ou encore à la couture.

Ce nouveau lieu permet aussi d'exposer et de vendre les objets confectionnés au sein des divers ateliers de la fondation. Les pièces créées sont aussi variées qu'originales, allant du puzzle en 3 D au miroir personnalisé, en passant par les meubles en carton et les boîtes de rangement pour les capsules Nespresso. Vous retrouverez d'ailleurs nos créations sur notre page Facebook. *(Atelier-boutique-Caad)*

Ce nouvel espace est extrêmement valorisant car il permet notamment de :

- mettre en lumière les compétences et le travail de nos résidents
- être en contact avec la vie active hors institution et donc favoriser l'intégration

Cette boutique est « la vitrine » du CAAD et permet une meilleure proximité avec le monde extérieur. Elle est ouverte tous les jours, le lundi et le mardi toute la journée, le mercredi après-midi ainsi que le jeudi et le vendredi matin.

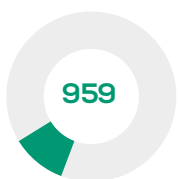
A noter que les ateliers du CAAD travaillent également sur commande, pour les particuliers et les entreprises pour la création d'objet ou pour divers travaux externe.



Résidents VS : **74%**  
 Résidents non VS : **26%**

### Types de prise en charge (nuitées)

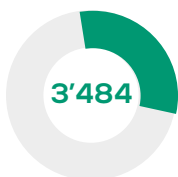
Selon les indicateurs financiers



PCR VS



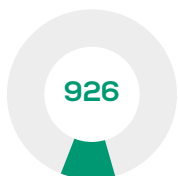
PCR  
 Non- VS  
 et pénaux  
 VS



PCHM VS



PCHM  
 Non-VS



DP VS

**DP** : domicile privé

**PCHM** : prise en charge hors murs

**PCR** : prise en charge résidentielle





## LE NOUVEAU CAAD SE CONCRÉTISE

Le 2 juin 2014 est une date qui restera gravée dans l'histoire de notre fondation. Ce jour-là en effet, la conseillère d'Etat Esther Waeber-Kalbermatten a officiellement lancé la construction de nos nouveaux locaux qui seront opérationnels en 2016. Lors de la pose de la première pierre, Madame Waeber-Kalbermatten a souligné l'importance, pour le canton du Valais, de disposer d'une telle structure qui répond à un réel besoin.

Nos nouveaux locaux nous permettront d'optimiser et d'étendre notre mode de prise en charge, spécialisé dans les situations complexes, et de remplir ainsi de façon optimale le mandat de prestations élargi que nous a confié le Service de l'action sociale. Nous poursuivrons donc notre mission en disposant d'infrastructures nécessaires et adaptées qui remplissent les exigences en termes de sécurité, d'accompagnement social et théra-

peutique, mais aussi de capacité d'accueil. Car outre leur vétusté, nos locaux actuels sont aussi trop exigus pour répondre à la demande de placements sans cesse croissante.

Le nouveau CAAD comptera ainsi 31 lits en hébergement résidentiel (13 aujourd'hui), dont 10 lits pour des placements en courts séjours ou d'urgences, et 41 places en Centre de jour (28 aujourd'hui).

La nouvelle construction, de forme rectangulaire, spacieuse et lumineuse, s'élèvera sur 3 étages. Elle a été pensée pour répondre aux besoins psychiques des résidents, en offrant un cadre adapté à des personnes en manque de repères. Il se présente donc comme un lieu de vie structuré et convivial, permettant de soutenir l'encadrement thérapeutique des résidents.

# BILANS COMPARÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2014 ET 2013

<b>ACTIF</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Liquidités	773'871.00	486'888.00
Titres	135'683.00	121'506.00
Débiteurs	458'128.00	385'032.00
Provision pour perte sur débiteurs	(23'000.00)	(32'000.00)
Actifs de régularisation	1'089'676.00	115'905.00
<b>CIRCULANT</b>	<b>2'434'358.00</b>	<b>1'077'331.00</b>
Garanties de loyer	58'736.00	32'968.00
Placement Zurich Assurances	30'000.00	0.00
Dépôt de garantie leasing	1'000.00	2'000.00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>89'736.00</b>	<b>34'968.00</b>
Ancien immeuble	1'630'145.00	1'811'434.00
Subvention OFAS ancien immeuble	(1'034'145.00)	(1'034'145.00)
Nouvel immeuble en construction	3'508'109.00	539'711.00
Subvention Etat du Valais nouvel immeuble	2'404'500.00	0.00
Véhicules	86'346.00	59'425.00
Subvention Etat du Valais véhicules	(66'016.00)	(43'425.00)
Matériel et mobilier	228'185.00	225'620.00
Subvention Etat du Valais matériel et mobilier	(183'385.00)	(173'620.00)
Informatique	79'504.00	51'552.00
Subvention Etat du Valais Informatique	(55'591.00)	(31'552.00)
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>1'788'652.00</b>	<b>1'405'000.00</b>
<b>TOTAUX DE L'ACTIF</b>	<b>4'312'746.00</b>	<b>2'517'299.00</b>
<b>PASSIF</b>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
Fournisseurs-créanciers	100'463.00	120'297.00
Etat du Valais - subventions à rembourser	179'684.00	189'259.00
Autres dettes à court terme	64'408.00	53'240.00
UBS CC portant intérêts	64'008.00	0.00
<b>DETTES A COURT TERME</b>	<b>408'563.00</b>	<b>362'796.00</b>
UBS PH Saxon portant intérêt	624'000.00	648'000.00
UBS construction Saxon portant intérêt	1'845'780.00	0.00
<b>DETTES A LONG TERME</b>	<b>2'469'780.00</b>	<b>648'000.00</b>
Placement Zurich Assurances	30'000.00	0.00
<b>PROVISION</b>	<b>30'000.00</b>	<b>0.00</b>
Capital initial	451'718.00	451'718.00
Provision pour rénovation Saxon	150'000.00	150'000.00
Fonds de réserve d'exploitation	368'480.00	368'480.00
Bénéfice non réparti CAAD	434'205.00	536'305.00
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>1'404'403.00</b>	<b>1'506'503.00</b>
<b>TOTAUX DU PASSIF</b>	<b>4'312'746.00</b>	<b>2'517'299.00</b>

Fondation CAAD - Centre  
d'accueil pour adultes en difficulté  
1907 Saxon

Yverdon-les-Bains, le 12 mars 2015  
3205/DH/BA/lm

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT  
AU CONSEIL DE FONDATION**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de la Fondation CAAD – Centre d'accueil pour adultes en difficulté pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**FIDUCIAIRE DANIEL HEIZ SA**

  
D. Heiz  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

  
A. Araujo  
Réviseur agréée

**Annexes :**

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

## Impressum

Conception et rédaction : Agence dialog - Danièle Bovier

Photos : lafouinographe.com - Aline Fournier

Graphisme : /boomerang - Thomas Défago

Impression : Mengis Druck AG Visp



Route du Léman 95  
CH-1907 Saxon



T +41 27 744 33 95  
F +41 27 744 33 17



info@caad-valais.ch  
www.caad-valais.ch